

# APERÇUS DES FONDS

## CATÉGORIE PLUS 3.0

**Toute portion du dépôt ou tout autre montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

Au 31 décembre 2018



# Présentation des aperçus des fonds

## Catégorie Plus 3.0

Ce livret des aperçus des fonds, qui fait partie intégrante de la brochure documentaire, contient l'aperçu individuel de chacun des fonds distincts offerts dans un contrat Catégorie Plus 3.0. Vous pouvez investir dans un ou plusieurs des fonds offerts.

Chaque aperçu décrit les principales caractéristiques du fonds distinct, incluant le degré de risque, le rendement passé, le caractère approprié du fonds, les garanties et les frais qui peuvent s'appliquer.

Les aperçus individuels des fonds ne sont pas complets sans la description qui suit de votre droit d'annulation ainsi que nos coordonnées.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation.

Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire la brochure documentaire et les dispositions du contrat pour plus de détails.

### Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268

Télécopieur : 1 800 419-4051

Courriel : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca) (français) ou [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca) (anglais)

# Table des matières

## Aperçus des fonds

FPG du marché monétaire de l'Empire Vie .....	1
FPG d'obligations de l'Empire Vie.....	3
FPG de revenu de l'Empire Vie.....	5
FPG équilibré de l'Empire Vie .....	7
FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie .....	9
FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie .....	11
FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie .....	13
FPG équilibré mondial de l'Empire Vie.....	15
FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie.....	17
FPG équilibré Élite de l'Empire Vie .....	19
FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie .....	21
FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie .....	23
FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.....	25
FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie .....	27
FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.....	29
FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie .....	31
FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie .....	33
FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie .....	35

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Février 1989

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 107,2 M\$

Rotation du portefeuille : s. o.

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,14 %	10,08 \$	826 857
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	0,91 %	10,10 \$	10 903

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des instruments à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis par des gouvernements et des sociétés canadiennes.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
Alimentation Couche-Tard Inc. 3,319 % 1 <sup>er</sup> nov. 2019	4,7
Canadian Natural Resources Limited 3,050 % 19 juin 2019	4,7
Metropolitan Life Global Funding I 2,682 % 16 avril 2019	4,7
Fédération des Caisses Desjardins du Québec 1,752 % 2 janv. 2019	4,7
Alectra Inc. 2,171 % 3 janv. 2019	4,7
Les Services Financiers Caterpillar Limitée 1,947 % 3 janv. 2019	4,7
Toronto Hydro Corporation 2,008 % 4 janv. 2019	4,7
Ryder Truck Rental Canada Limited 2,259 % 9 janv. 2019	4,7
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 2,225 % 11 janv. 2019	4,7
TMX Group Limited 2,191 % 11 janv. 2019	4,7
<b>Total</b>	<b>47,0</b>

Nombre total de placements : 24

<sup>1</sup>En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

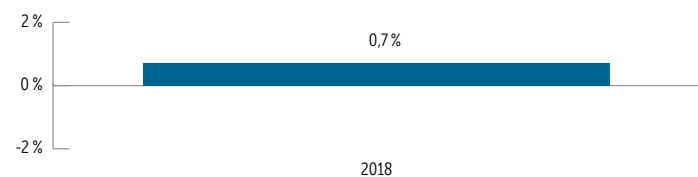
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 1 007 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 0,6 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG du marché monétaire de l'Empire Vie est de 0,60 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Décembre 1987

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 612,9 M\$

Rotation du portefeuille : 58,41 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,01 %	9,95 \$	102 990
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,48 %	10,01 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

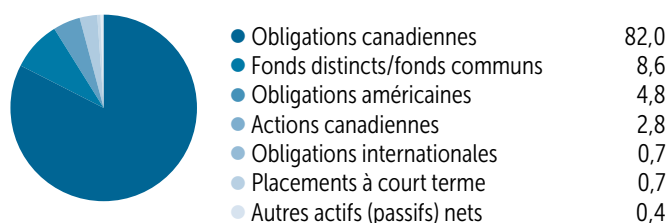
Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>†</sup>	%
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie - catégorie F	8,6
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	4,5
Fiducie de capital Banque Scotia - taux variable 5,650 % 31 déc. 2056	2,1
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 <sup>er</sup> juin 2037	2,1
Province de Québec 3,500 % 1 <sup>er</sup> déc. 2045	1,9
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,400 % 15 déc. 2022	1,9
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,8
Province de l'Ontario 2,400 % 2 juin 2026	1,7
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	1,5
Newfoundland & Labrador Hydro 3,600 % 1 <sup>er</sup> déc. 2045	1,3
<b>Total</b>	<b>27,4</b>

Nombre total de placements : 112

<sup>†</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

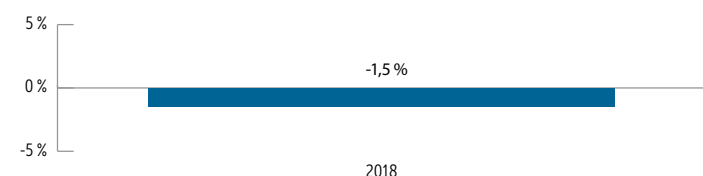
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 992 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -0,6 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>		
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an			5,5
	moins de 2 ans			5,0
	moins de 3 ans			5,0
	moins de 4 ans			4,0
	moins de 5 ans			4,0
	moins de 6 ans			3,0
	moins de 7 ans			2,0
après 7 ans	0,0			
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>		
	moins de 1 an			3,0
	moins de 2 ans			2,5
	moins de 3 ans			2,0
	après 3 ans			0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>		

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG d'obligations de l'Empire Vie est de 0,60 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Janvier 2002

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 381,8 M\$

**Rotation du portefeuille :** 40,06 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,23 %	9,72 \$	427 134
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,20 %	9,84 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

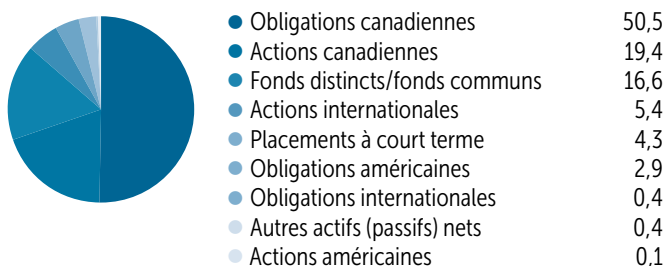
Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces, les municipalités et les territoires canadiens ainsi que les gouvernements étrangers. Le fonds investit directement et dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie - catégorie F	10,9
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie - catégorie F	5,7
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	3,5
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,400 % 15 déc. 2022	1,5
Banque Royale du Canada	1,3
Fiducie de capital Banque Scotia - taux variable 5,650 % 31 déc. 2056	1,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,3
Banque Toronto-Dominion	1,1
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	1,1
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,1
<b>Total</b>	<b>28,8</b>

### Nombre total de placements : 197

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

### Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

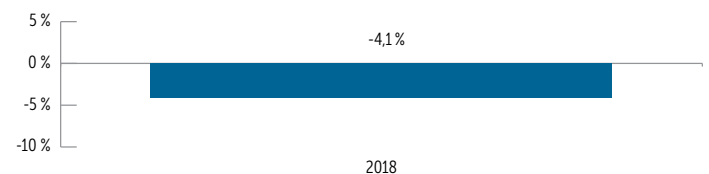
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 968 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -2,7 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.



## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG de revenu de l'Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Février 1989

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 482,6 M\$

Rotation du portefeuille : 30,37 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,34 %	9,63 \$	580 486
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,24 %	9,75 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

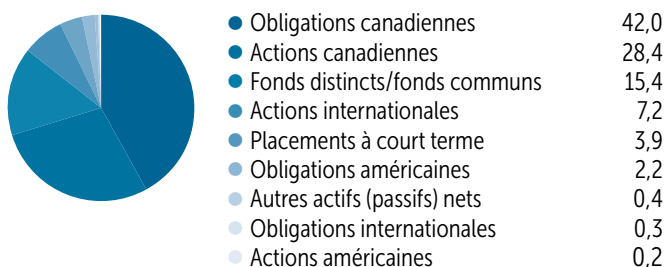
Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe canadiens. Le fonds investit directement et dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie - catégorie F	15,4
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	2,9
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	2,0
Banque Royale du Canada	2,0
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,9
Banque Toronto-Dominion	1,7
Gouvernement du Canada 0,750 % 1 <sup>er</sup> sept. 2020	1,7
Banque de Montréal	1,4
Toromont Industries Limited	1,3
Shaw Communications Inc. - B	1,2
<b>Total</b>	<b>31,5</b>

Nombre total de placements : 197

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

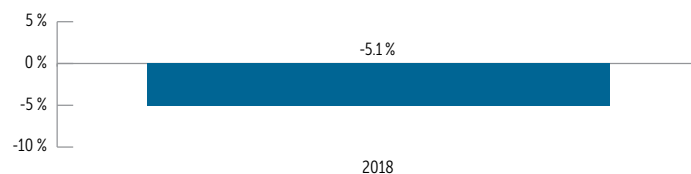
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 959 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -3,5 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	après 7 ans		0,0
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré de l'Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Avril 2015

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 15,6 M\$

**Rotation du portefeuille :** 27,53 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,38 %	9,63 \$	279 655
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,26 %	9,75 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

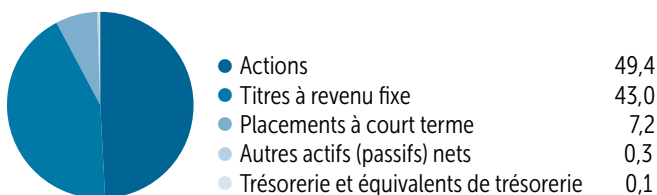
Ce fonds distinct investit principalement dans un ensemble équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens axés sur le revenu. Le fonds investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	5,4
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	3,7
Banque Toronto-Dominion	3,2
Banque Royale du Canada	3,2
OMERS Finance Trust 2,158 % 18 janv. 2019	1,8
BCE Inc.	1,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,5
SPDR Gold Shares	1,4
Shaw Communications Inc. - B	1,3
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	1,2
<b>Total</b>	<b>24,3</b>

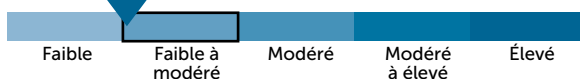
**Nombre total de placements : 191**

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu de même qu'une volatilité réduite au moyen de placements dans des actions et des titres à revenu fixe et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

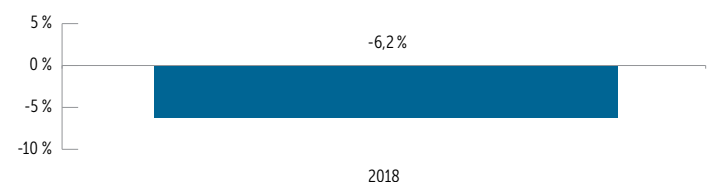
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 960 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -3,4 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Mai 1994

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 1 142,0 M\$

**Rotation du portefeuille :** 52,07 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,45 %	9,40 \$	3 783 264
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,37 %	9,52 \$	50 890

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe canadiens.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,8
Banque Royale du Canada	1,8
Gouvernement du Canada 1,648 % 10 janv. 2019	1,8
Firstbank 2,173 % 9 janv. 2019	1,8
Municipal Finance Authority of British Columbia 1,898 % 16 janv. 2019	1,7
Bons du Trésor canadien 1,740 % 7 févr. 2019	1,7
Banque Toronto-Dominion	1,7
Whitbread PLC	1,7
<b>Total</b>	<b>18,0</b>

**Nombre total de placements : 214**

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

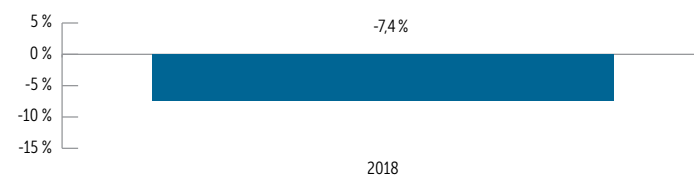
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 936 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -5,4 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Mai 2018

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 23,7 M\$

**Rotation du portefeuille :** 67,89 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,32 %*	9,78 \$	597 978
S	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,36 %*	9,79 \$	1 000

\* Le RFG est annualisé puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble diversifié d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains. Le fonds investit directement et dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>†</sup>	%
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie - catégorie F	27,2
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	17,5
Amazon.com Inc.	1,6
Dollar Tree Inc.	1,4
Tencent Holdings Limited	1,3
International Flavors & Fragrances Inc.	1,2
Constellation Brands Inc. - A	1,2
Sony Corporation	1,2
Fiserv Inc.	1,2
First Republic Bank	1,2
<b>Total</b>	<b>55,0</b>

**Total des placements : 52**

<sup>†</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

### Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

### Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.



## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	après 7 ans		0,0
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Juin 2003

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 265,4 M\$

**Rotation du portefeuille :** 43,51 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,48 %	9,85 \$	2 622 013
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,37 %	9,97 \$	38 147

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions mondiales et de titres à revenu fixe mondiaux.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
Bons du Trésor américain 1,375 % 31 août 2020	2,0
Bons du Trésor canadien 1,740 % 7 févr. 2019	1,9
DowDuPont Inc.	1,8
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,8
Banque Royale du Canada	1,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,7
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	1,7
Banque Toronto-Dominion	1,6
Province du Manitoba 5,250 % 13 sept. 2023	1,6
Bons du Trésor américain 1,750 % 31 déc. 2020	1,5
<b>Total</b>	<b>17,3</b>

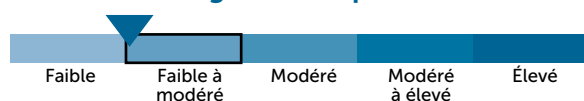
**Nombre total de placements : 121**

<sup>1</sup>En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

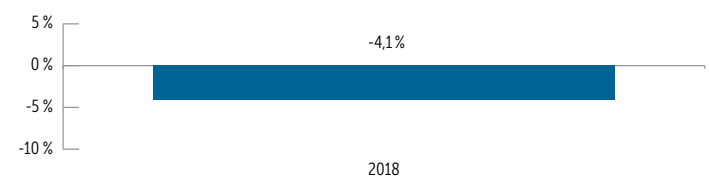
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 979 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -1,8 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	après 7 ans		0,0
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré mondial de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Juillet 2010

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 612,0 M\$

**Rotation du portefeuille :** 4,20 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION A L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,41 %	8,99 \$	2 823 862
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,34 %	9,11 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le Fonds de dividendes et de 20 % dans le Fonds d'obligations.

PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>†</sup>	%
Fonds de dividendes de l'Empire Vie - catégorie F	79,6
Banque Royale du Canada	5,5
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,4
Banque Toronto-Dominion	5,3
DowDuPont Inc.	3,7
Brookfield Asset Management Inc. - A	3,6
Shaw Communications Inc. - B	3,4
Saputo Inc.	3,2
Corporation Pétroles Parkland	3,1
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,0
Keyera Corporation	3,0
Fonds d'obligations de l'Empire Vie - catégorie F	19,4
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	0,9
<b>Total</b>	<b>99,9</b>

### Nombre total de placements : 3

<sup>†</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

### Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

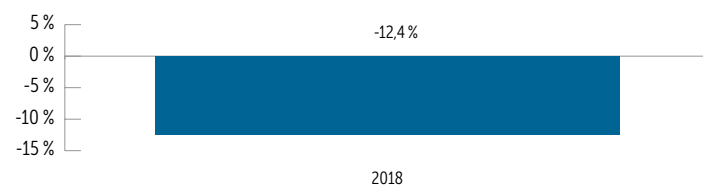
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 896 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -8,8 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>		
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an			5,5
	moins de 2 ans			5,0
	moins de 3 ans			5,0
	moins de 4 ans			4,0
	moins de 5 ans			4,0
	moins de 6 ans			3,0
	moins de 7 ans			2,0
après 7 ans	0,0			
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>		
	moins de 1 an			3,0
	moins de 2 ans			2,5
	moins de 3 ans			2,0
	après 3 ans			0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>		

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Juillet 2010

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 391,8 M\$

Rotation du portefeuille : 4,17 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,43 %	9,50 \$	3 091 165
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,34 %	9,62 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le Fonds d'actions Élite et de 20 % dans le Fonds d'obligations.

PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>1</sup>	%
Fonds d'actions Élite de l'Empire Vie - catégorie F	79,7
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie - catégorie F	28,6
Banque Royale du Canada	3,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,3
Banque Toronto-Dominion	3,0
Toromont Industries Limited	2,4
Banque de Montréal	2,3
Shaw Communications Inc. - B	2,1
Brookfield Asset Management Inc. - A	2,1
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	2,0
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,8
Fonds d'obligations de l'Empire Vie - catégorie F	19,2
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	0,9
<b>Total</b>	<b>99,8</b>

Nombre total de placements : 3

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

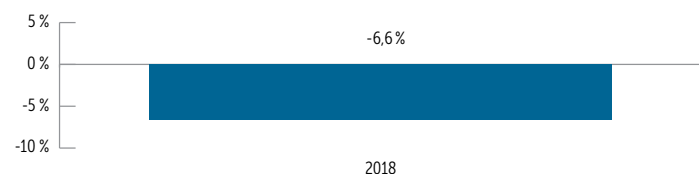
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 945 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -4,7 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré Élite de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Novembre 2014

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 40,5 M\$

**Rotation du portefeuille :** 13,23 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,27 %	9,75 \$	377 578
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,20 %	9,87 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

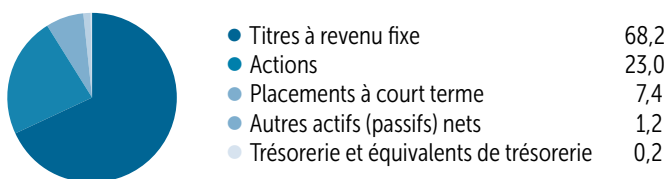
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe et d'actions. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE <sup>1</sup>	%
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	4,2
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	3,1
Ryder Truck Rental Canada Limited 2,259 % 9 janv. 2019	2,1
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 déc. 2056	1,7
Province de l'Ontario 2,800 % 2 juin 2048	1,4
Banque de Montréal 1,610 % 28 oct. 2021	1,2
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,2
Province de l'Ontario 2,400 % 2 juin 2026	1,2
Province de l'Ontario 2,600 % 2 juin 2025	1,1
Enbridge Pipelines Inc. 2,416 % 25 janv. 2019	1,1
<b>Total</b>	<b>18,3</b>

**Nombre total de placements : 278**

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

## Répartition des placements du fonds secondaire (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une certaine croissance à long terme du capital avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

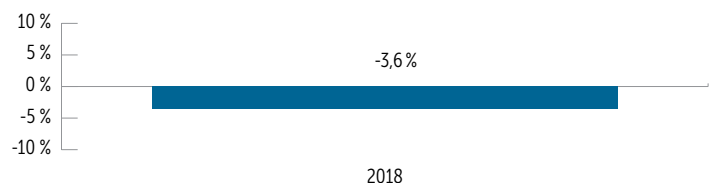
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 972 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -2,3 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.



## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Novembre 2014

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 128,2 M\$

**Rotation du portefeuille :** 10,54 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,30 %	9,59 \$	857 284
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,20 %	9,71 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

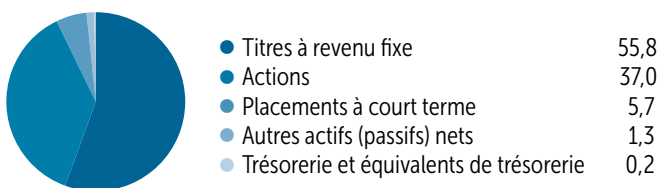
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE <sup>1</sup>	%
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	5,7
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	2,8
Banque Royale du Canada	1,4
Gouvernement du Canada 0,750 % 1 <sup>er</sup> sept. 2021	1,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,3
Banque Toronto-Dominion	1,3
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 déc. 2056	1,2
Province de l'Ontario 2,400 % 2 juin 2026	1,0
DowDuPont Inc.	1,0
Province du Manitoba 3,400 % 5 sept. 2048	1,0
<b>Total</b>	<b>18,0</b>

**Nombre total de placements : 269**

<sup>1</sup>En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

## Répartition des placements du fonds secondaire (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

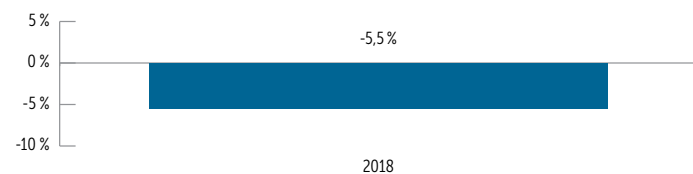
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 956 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -3,7 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Novembre 2014

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 194,8 M\$

Rotation du portefeuille : 6,69 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION A L'ÉCHÉANCE/ AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,36 %	9,42 \$	1 708 566
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,25 %	9,55 \$	7 453

## Dans quoi le fonds investit-il?

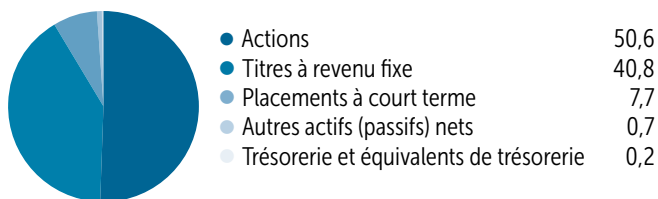
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE <sup>1</sup>	%
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	4,9
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	3,8
Banque Royale du Canada	1,9
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,7
Banque Toronto-Dominion	1,7
Province de l'Ontario 1,929 % 10 avril 2019	1,4
DowDuPont Inc.	1,3
Shaw Communications Inc. - B	1,2
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,2
Banque de Montréal	1,2
<b>Total</b>	<b>20,3</b>

Nombre total de placements : 335

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

## Répartition des placements du fonds secondaire (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

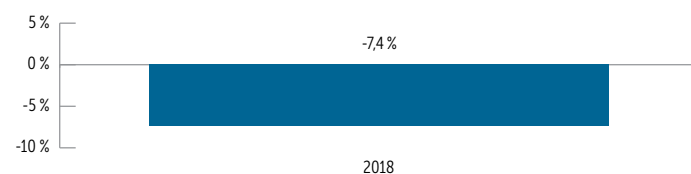
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 939 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -5,2 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Novembre 2014

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 276,5 M\$

**Rotation du portefeuille :** 5,19 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,38 %	9,24 \$	2 034 337
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,31 %	9,36 \$	5 380

## Dans quoi le fonds investit-il?

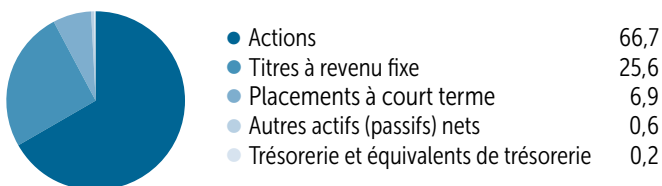
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE <sup>1</sup>	%
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	3,3
Banque Royale du Canada	2,6
Banque Toronto-Dominion	2,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,4
Fiducie canadienne pour l'habitation 1,250 % 15 déc. 2020	2,3
DowDuPont Inc.	1,7
Banque de Montréal	1,7
Shaw Communications Inc. - B	1,7
Brookfield Asset Management Inc. - A	1,6
Bons du Trésor canadien 1,740 % 7 févr. 2019	1,6
<b>Total</b>	<b>21,3</b>

**Nombre total de placements : 334**

<sup>1</sup>En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

## Répartition des placements du fonds secondaire (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

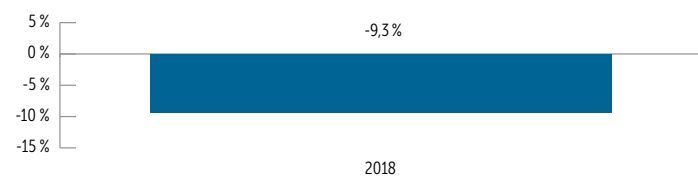
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 920 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -6,7 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	après 7 ans		0,0
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Novembre 2014

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 224,3 M\$

**Rotation du portefeuille :** 4,32 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,45 %	9,04 \$	4 106 408
S	Oct. 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,34 %	9,15 \$	1 000

## Dans quoi le fonds investit-il?

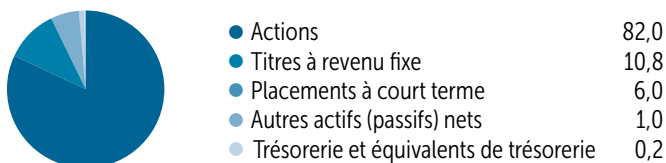
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe canadiens et d'actions canadiennes. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS DU FONDS SECONDAIRE <sup>1</sup>	%
Banque Royale du Canada	3,3
Banque Toronto-Dominion	3,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,1
Banque de Montréal	2,3
DowDuPont Inc.	2,2
Shaw Communications Inc. - B	2,2
Brookfield Asset Management Inc. - A	2,1
Bons du Trésor canadien 1,740 % 7 févr. 2019	2,0
Saputo Inc.	1,9
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,9
<b>Total</b>	<b>24,1</b>

**Nombre total de placements : 337**

<sup>1</sup> En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

## Répartition des placements du fonds secondaire (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

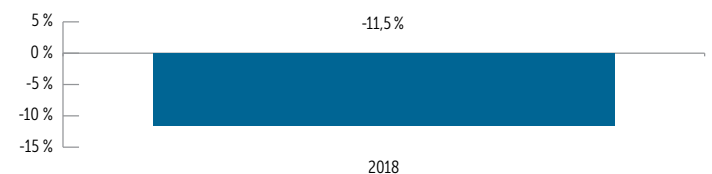
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie R du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 17 octobre 2017 détient 900 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -8,5 % par année.

### Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.



## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>• L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>• Aucuns frais de retrait.</li><li>• Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>• Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>• Aucuns frais de retrait.</li><li>• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li><li>• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>• Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>• Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>• Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
après 3 ans	0,0		
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>• L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>• Aucuns frais de retrait.</li><li>• Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 6,6 M\$

Rotation du portefeuille : 40,18 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,11 %*	10,00 \$	68 872
S	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,07 %*	10,01 \$	1 000

\* Le RFG est annualisé puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

## Dans quoi le fonds investit-il?

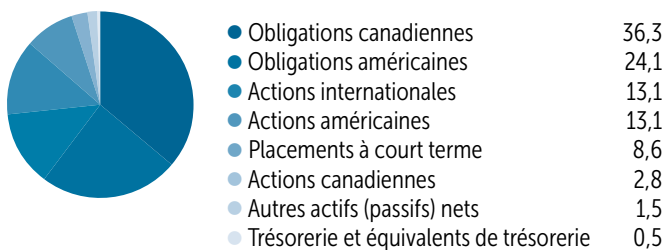
Ce fonds investit principalement dans un ensemble de titres à revenu fixe nord-américains et d'actions mondiales.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>†</sup>	%
Bons du Trésor américain 2,500 % 30 juin 2020	10,2
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	8,6
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2028	4,2
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,350 % 15 mars 2028	3,7
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,650 % 15 mars 2028	3,0
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	2,3
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,350 % 15 juin 2027	2,0
Aimia Inc. 6,850 % 17 mai 2019	1,7
Element Fleet Management Corporation 5,125 % 30 juin 2019	1,6
Province de l'Alberta 3,500 % 1 <sup>er</sup> juin 2031	1,4
<b>Total</b>	<b>38,7</b>

Total des placements : 245

<sup>†</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en titres à revenu fixe et en actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

### Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

### Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																				
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>• L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>• Aucuns frais de retrait.</li><li>• Aucuns frais pour les virements.</li></ul>																				
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>• Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>• Aucuns frais de retrait.</li><li>• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>																				
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<table border="1"><tbody><tr><td><ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>• Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>• Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li></ul></td></tr></tbody></table>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>• Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>• Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li></ul>
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																					
moins de 1 an	5,5																					
moins de 2 ans	5,0																					
moins de 3 ans	5,0																					
moins de 4 ans	4,0																					
moins de 5 ans	4,0																					
moins de 6 ans	3,0																					
moins de 7 ans	2,0																					
après 7 ans	0,0																					
<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>• Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>• Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>• Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li></ul>																					
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th>Si vous vendez dans les délais suivants :</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :	%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<table border="1"><tbody><tr><td><ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>• Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul></td></tr></tbody></table>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>								
Si vous vendez dans les délais suivants :	%																					
moins de 1 an	3,0																					
moins de 2 ans	2,5																					
moins de 3 ans	2,0																					
après 3 ans	0,0																					
<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>																					
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>• L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>• Aucuns frais de retrait.</li><li>• Aucuns frais pour les virements.</li></ul>																				

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2018

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 14,3 M\$

Rotation du portefeuille : 37,39 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,20 %*	9,88 \$	252 219
S	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,20 %*	9,89 \$	1 000

\* Le RFG est annualisé puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

## Dans quoi le fonds investit-il?

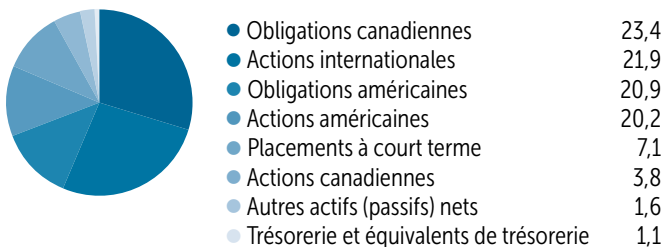
Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>†</sup>	%
Billet du Trésor américain 2,500 % 30 juin 2020	14,3
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	7,1
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2028	5,4
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	2,2
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,650 % 15 mars 2028	1,9
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,350 % 15 mars 2028	1,9
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,350 % 15 juin 2027	1,3
Aimia Inc. 6,850 % 17 mai 2019	1,0
Element Fleet Management Corporation 5,125 % 30 juin 2019	1,0
Amazon.com Inc.	0,8
<b>Total</b>	<b>36,9</b>

Total des placements : 245

<sup>†</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

### Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

### Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li><li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li></ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li><li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li><li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li><li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li><li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li><li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li></ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	moins de 7 ans		2,0
après 7 ans	0,0		
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li></ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"><li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li><li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li><li>Aucuns frais de retrait.</li><li>Aucuns frais pour les virements.</li></ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télocopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

## Bref aperçu

**Date de création du fonds :** Mai 2018

**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 14,6 M\$

**Rotation du portefeuille :** 43,04 %

CATÉGORIE	CRÉATION DE LA CATÉGORIE DU FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
R	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,17 %*	9,74 \$	347 080
S	Nov. 2018	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,20 %*	9,76 \$	1 000

\* Le RFG est annualisé puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

## Dans quoi le fonds investit-il?

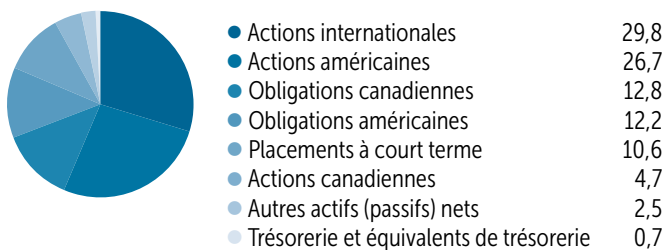
Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS <sup>†</sup>	%
Banque Royale du Canada 1,700 % 2 janv. 2019	10,6
Bons du Trésor américain 2,500 % 30 juin 2020	8,8
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2028	3,0
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,650 % 15 mars 2028	1,7
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	1,5
Amazon.com Inc.	1,1
Fiducie canadienne pour l'habitation 2,350 % 15 mars 2028	0,9
Microsoft Corporation	0,8
Anthem Inc.	0,8
Apple Inc.	0,8
<b>Total</b>	<b>30,0</b>

**Total des placements : 245**

<sup>†</sup> En proportion de la valeur totale du fonds

## Répartition des placements (%)



## Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une certaine volatilité par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

### Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

### Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>	
Frais de vente différés	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		5,5
	moins de 2 ans		5,0
	moins de 3 ans		5,0
	moins de 4 ans		4,0
	moins de 5 ans		4,0
	moins de 6 ans		3,0
	après 7 ans		0,0
Frais modiques	<b>Si vous vendez dans les délais suivants :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.</li> </ul>	
	moins de 1 an		3,0
	moins de 2 ans		2,5
	moins de 3 ans		2,0
	après 3 ans		0,0
Honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.</li> <li>L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Aucuns frais pour les virements.</li> </ul>	

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition des honoraires de service.

### 4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

## Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268  
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : [www.empire.ca](http://www.empire.ca)  
Courriel (français) : [placement@empire.ca](mailto:placement@empire.ca)  
Courriel (anglais) : [investment@empire.ca](mailto:investment@empire.ca)

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada<sup>1</sup> et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best<sup>2</sup>. Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au [www.empire.ca](http://www.empire.ca) pour obtenir plus de détails.

<sup>1</sup> Globe and Mail, *Report on Business*, juin 2018, selon le revenu

<sup>2</sup> Le 7 juin 2018. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le [www.ambest.com](http://www.ambest.com).

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

<sup>MD</sup> Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.  
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.